

<b>SPRING</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 1 de 5	
		Fiche n° 20218	Version : 2.0
<b>SUBITO</b>  <b>10 SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES</b>		Date de création : 12/2013	
		Mise à jour : 20/11/2014	

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

### 1.1. Identificateur de produit :

Nom commerciale : Anti-Moustiques Spirales  
 Marque : **SUBITO**  
 Type de produit : 18 - Insecticide, acaricide et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes.  
 Produit biocide selon la directive 98/8/CE

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usage : spirale qui libère un insecticide au fur et à mesure qu'elle se consume

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Identification de la société : SPRING  
 4 rue Blaise Pascal - ZI du bois de leuze  
 13310 Saint Martin de Crau  
 Tél : 04 90 47 17 66 / Fax : 04 90 47 23 55  
[www.springsubito.com](http://www.springsubito.com)      [oliviersubito@free.fr](mailto:oliviersubito@free.fr)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poison de Marseille : 04 91 75 25 25  
 Numéro Orfila : + 33 (0)1 45 42 59 59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

### Classification de la substance ou du mélange :

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement selon le règlement 1272/2008 :



### Phrase de risque :

*H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

### Conseil de prudence :

*P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette,*  
*P102 : Tenir hors de portée des enfants.*  
*P261 : Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.*  
*P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.*  
*P391 : Recueillir le produit répandu.*  
*P501 : Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie ou dans les ordures ménagères conformément à la réglementation nationale.*

### Autres dangers :

*Aucun dans des conditions normales.*

<b>SPRING</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 2 de 5	
		Fiche n° 20218	Version : 2.0
<b>SUBITO</b>  <b>10 SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES</b>		Date de création : 12/2013	
		Mise à jour : 20/11/2014	

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux :

Nom de la substance	Pourcentage massique	N° CAS	N° CE	N° EINECS	Classification de la substance active
<i>Prallethrin</i>	0,1%	23031-36-9			H302, H331, H400, H410
<i>Bht</i>	0,44%	128-37-0			H410
<i>Acide Acétique</i>	270 ppm	64-19-7			H226, H314
<i>Chlorure d'hydrogène</i>	135 ppm	7647-01-0			H280, H314, H331

### 4. PREMIERS SECOURS

**En cas d'inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Contacter un spécialiste si l'irritation persiste.

**Contact avec la peau** : laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**En cas d'ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Anti-Poison.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinctions appropriés** : Eau, Dioxyde de carbone (CO2)

**Dangers particuliers avec résultant du mélange** : Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

**Conseils aux pompiers** : utiliser des appareils respiratoires adaptés. Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau d'eau usée.

Si cela est faisable du point de vu de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiatement les conteneurs non endommagés.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence** :

Porter les dispositifs de protection individuel ( gants et masque)

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

**Précautions pour la protection de l'environnement** :

Empêcher la pénétration du produit dans le sol / sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les cours d'eau et le réseau des eaux usées.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** :

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

<b>SPRING</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 3 de 5	
		Fiche n° 20218	Version : 2.0
<b>SUBITO</b>  <b>10 SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES</b>		Date de création : 12/2013	
		Mise à jour : 20/11/2014	

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

*Ne pas utiliser les conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés. Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.*

*Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail. Voir également la section 8 pour les dispositifs de protection recommandés.*

### **Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :**

*Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.*

*Aucun matériau incompatible. Stocker dans des locaux correctement aérés.*

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### **Paramètres de contrôle :**

*Aucune limite d'exposition professionnelle disponible.*

### **Contrôles de l'exposition :**

*Protection des yeux : non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.*

*Protection de la peau : l'adoption de protections spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.*

*Protection des mains : Non requis pour une utilisation normale.*

*Protection respiratoire : n'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.*

*Risque thermique : Aucun.*

*Contrôle de l'exposition environnementale :*

*Eviter le rejet dans l'environnement*

*Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique.*

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

*Etat physique : solide*

*Couleur : vert*

*Odeur : citronnelle*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

*Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation.*

*Conditions à éviter : Aucune donnée disponible.*

*Matériaux à éviter : Aucun à ce jour.*

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE :

*Aucune information toxicologique concernant 1.2.3 Moustiques ANTI-MOUSTIQUE SPIRALES*

### **Information toxicologique concernant la Prallethrin, substance active du produit :**

*Toxicité : DL50 - Voie: orale - Espèces: Rat : = 417 mg/Kg*

*DL50 - Voie : Peau - Espèces : Rat > 2000 mg/kg*

*LC50 - Voie : Inhalation - Espèce : Rat 0,658 mg/L - Durée : 4h*

<b>SPRING</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 4 de 5	
		Fiche n° 20218	Version : 2.0
<b>SUBITO</b>  <b>10 SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES</b>		Date de création : 12/2013	
		Mise à jour : 20/11/2014	

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUE :

### *Toxicité (pour la Prallethrin) :*

EC50 Daphnie = 0,0062 mg/L - Durée 48h

LC50 Poissons = 0,012mg/L - Durée 96h

*Aucune information sur la persistance, la dégradabilité ou la mobilité dans le sol.*

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

*Méthode de traitement des déchets : Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.*

## 14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

### REGLEMENTATION GENERALE :

*Par voie terrestres : ADR/RID*

N° UN	3077
CLASSE	9
I.D.N°	
GROUPE	III

*Par voies maritimes : IMDG/OMI*

N° UN	3077
CLASSE	9
I.D.N°	
GROUPE	III

*Par voie aérienne : IATA/OACI-*

N° UN	3077
CLASSE	9
I.D.N°	
GROUPE	III

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

*Dispositions particulières :*

Aucune donnée n'est disponible

Nom	CAS	%	TP
Prallethrin	23031-36-9	0,1	18

*La Prallethrin fait parti du programme d'examen Communautaire. De ce fait, toutes les spécialités qui en découlent sont donc autorisées à la commercialisation.*

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée n'est disponible.

<b>SPRING</b>	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page 5 de 5	
		Fiche n° 20218	Version : 2.0
<b>SUBITO</b>  <b>10 SPIRALES ANTI-MOUSTIQUES</b>		Date de création : 12/2013	
		Mise à jour : 20/11/2014	

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Laisser refroidir la spirale 1/2 heure avant de la manipuler.  
Ne pas laisser les spirales se consumer sans surveillance.

Les informations contenues dans ce document reflètent l'état actuel des connaissances de la SARL SPRING et ne sont censées décrire le produit qu'en terme de sécurité et de protection de la santé. Du fait que les conditions d'utilisation sont extérieures au contrôle de la SARL SPRING, toutes les recommandations où suggestions sont données sans garantie et la SARL SPRING rejettent toute responsabilité pour pertes ou dommages encourus du fait de l'utilisation de ces informations. Les clients doivent s'assurer que le produit est adapté à son utilisation particulière. De plus, aucun élément de ce document ne devra être interprété comme une recommandation pour utiliser tout produit en conflit avec un brevet existant.